

## Des fonctions de régulation et de protection

Les qualités épuratoires des mangroves pallient en partie le déficit d'épuration des eaux usées domestiques, agricoles et industrielles locales avant un écoulement en mer qui serait autrement catastrophique pour un milieu marin fragile. Cette fonction est malheureusement trop souvent utilisée par les collectivités peu scrupuleuses comme une solution en soi. Les mangroves perdent alors jour après jour leurs capacités épuratoires et finissent par mourir par asphyxie. De par l'imbrication des réseaux racinaires, les mangroves assurent également la rétention des alluvions et participent ainsi à la stabilisation des rivages et du littoral, atténuant ainsi l'effet de l'élévation du niveau marin et les risques de submersion. Face aux événements climatiques et océaniques intenses, tels que les tsunamis ou les cyclones, les mangroves assurent une protection très efficace. Des études ont ainsi pu montrer que les mangroves pouvaient sur certaines stations absorber jusqu'à 70 % de l'énergie des cyclones et des houles océaniques. Autre atout essentiel des mangroves, elles absorbent et séquestrent quatre fois plus de carbone que les forêts équatoriales classiques, ce qui en

fait les championnes toutes catégories de l'atténuation de l'effet de serre et des changements climatiques. Enfin, et ce n'est pas négligeable, les mangroves abritent une faune et une flore exceptionnelles qui y trouvent parfois leur dernier refuge, comme c'est le cas pour le flamant des Caraïbes (*Phoenicopterus ruber*), et bon nombre d'orchidées, d'insectes et de crustacés dont beaucoup restent encore à ce jour inconnus de la science.

## Menaces et enjeux de conservation

Selon l'ONG internationale Save the mangroves, les mangroves, qui couvraient autrefois plus de 200 000 km<sup>2</sup>, ont reculé dans le monde entier de 35 à 86 % selon les régions<sup>2</sup>. Régressant au rythme de 1 % par an, elles seraient en voie de disparition dans 26 des 123 pays dans lesquels elles sont répertoriées. Ce recul s'accompagne systématiquement par la perte des services associés. Les menaces physiques, la pollution chimique et l'anthropisation sont les principales menaces qui pèsent sur les mangroves. L'essen-

## Polynésie française : conserver ou éliminer les palétuviers introduits ?

Jean-Yves Meyer, Délégation à la recherche de la Polynésie française, B.P. 20981, Papeete, Tahiti, Polynésie française

Le statut de la mangrove en Polynésie française est très particulier : contrairement aux îles et archipels voisins comme Samoa, Tonga, Fidji, Vanuatu, ou la Nouvelle-Calédonie, le palétuvier *Rhizophora stylosa* a été introduit par l'homme dans les années 1930, sur l'île de Moorea, en provenance de la Nouvelle-Calédonie, pour y développer l'élevage d'huîtres et de crabes de palétuvier. L'espèce s'y est rapidement établie et s'est propagée dans les îles de Tahiti, Bora Bora, Huahine, Raiatea, Tahaa. Son élimination avait été envisagée à Moorea au début des années 1980 par le Service de l'économie rurale puis abandonnée, les experts s'opposant sur les impacts écologiques de l'espèce (nursérie pour les poissons et protection du littoral pour les uns, envahissante et « nuisible » pour les autres). À Moorea, *Rhizophora stylosa* est passé de moins de 500 individus dans les années 1960 à près de 130 000 en 2016, avec 10 % du trait de côte occupé. Il a notamment colonisé des habitats littoraux et marécageux naturels, dits de « submangroves », caractérisés par des forêts à *Hibiscus tiliaceus* (Malvacée) avec la grande fougère semi-aquatique *Acrostichum aureum* (Pteridacée) et des pelouses à graminée *Paspalum vaginatum* (Poacée),

Photo : Jean-Yves Meyer



Prairie de *Paspalum vaginatum* et *Acrostichum aureum* à Huanine, juin 2007.

site de repos et de nourrissage privilégié des limicoles migrants. Des études scientifiques sur les impacts positifs ou négatifs du palétuvier sur la biodiversité terrestre et marine devraient être menées si l'on ne veut pas assister au remplacement progressif d'un écosystème naturel diversifié et complexe par un « néo-écosystème » composé d'une formation végétale quasi-monospécifique. Un état complet de l'invasion sera réalisé par le Pôle relais zones humides tropicales en septembre 2018.